

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Marc PECSTEEN de BUYTSWERVE,
Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

Briefing PPMO au Conseil de Sécurité

New York, 22/05/2019

Madame la Présidente,

Je remercie le Coordinateur Spécial, M. Nickolay MLADENOV ainsi que le Commissaire-Général Pierre KRAHENBUHL pour leurs exposés éclairants.

Madame la Présidente,

La récente escalade de violence à Gaza s'est avérée une des plus intenses de ces dernières années, amenant les deux parties à la limite d'un nouveau conflit. Une telle escalade s'accompagne d'un énorme coût humain et compromet toute perspective de paix. Nous condamnons fermement les tirs de roquettes vers le territoire israélien et réaffirmons notre soutien aux efforts de médiation entrepris par les Nations unies et l'Égypte pour réduire les tensions. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et rappelons les impératifs que sont la protection des civils et le respect du Droit international

humanitaire, y compris de ses principes de proportionnalité et de distinction.

La situation humanitaire et socio-économique à Gaza continue de nous préoccuper. Un accès libre aux acteurs humanitaires et un accès inconditionnel aux soins médicaux sont indispensables. Nous tenons à cet égard à saluer le rôle de l'UNRWA, dont nous soutenons pleinement le mandat et l'action. Malgré une situation financière précaire et un environnement de travail difficile, l'UNRWA effectue un travail remarquable, entre autre grâce aux efforts inlassables et au professionnalisme de son personnel. Les efforts de l'UNRWA dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection – pour n'en mentionner que quelques-uns – permettent aux réfugiés palestiniens d'exercer leurs droits humains et de voir leur dignité respectée. Je ne pense pas que fermer des écoles à Gaza soit la meilleure manière de lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Madame la Présidente,

La résolution de la crise à Gaza implique un changement fondamental qui comprenne notamment la levée du blocus et l'ouverture complète des points de passage, tout en tenant compte des préoccupations légitimes d'Israël quant à sa sécurité. Une solution politique de la crise exige également le retour de ce territoire sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Nous appelons l'ensemble des parties à s'investir dans

les pourparlers de réconciliation intra-palestinienne de façon constructive. L'unité est dans l'intérêt du peuple palestinien ainsi que de la paix dans la région.

Madame la Présidente,

En avril 2019, 63 maisons et autres structures ont été démolies à Jérusalem-Est, ce qui témoigne des pressions toujours croissantes exercées sur la population palestinienne de Jérusalem-Est. Ces démolitions et les déplacements de personnes qui en sont le corollaire, font partie intégrante d'une politique de colonisation illégale au regard du Droit International, qui constitue un obstacle sérieux à une paix juste et durable. C'est avec la plus grande fermeté que la Belgique condamne la politique de colonisation et ses mesures connexes et exige le respect de la résolution 2334.

La politique de colonisation sape la viabilité d'une solution à deux États, vivant côte à côte, en paix et à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. C'est pourquoi toute initiative crédible pour relancer un processus de paix doit s'accompagner de mesures visant à arrêter la colonisation, à renverser la tendance actuelle et à permettre aux Palestiniens d'accéder pleinement et librement à leurs ressources et à leurs droits.

Madame la Présidente,

Il est urgent de combler le fossé entre les parties. Ceci n'est possible qu'en respectant le droit international et les résolutions pertinentes de ce Conseil. Il n'existe pas d'autre solution qu'une solution négociée fondée sur la coexistence de deux Etats, avec la ville de Jérusalem comme future capitale de ceux-ci, conformément aux paramètres internationalement agréés. Ces paramètres doivent être le fondement de tout plan de paix global, juste et durable, qui réponde à la fois aux préoccupations d'Israël quant à sa sécurité et les aspirations légitimes des Palestiniens à un Etat souverain, démocratique et viable.

Ce Conseil a un rôle clé à jouer en contribuant à la création d'un climat propice au dialogue, en veillant au respect de ses précédentes résolutions et du droit international. C'est dans cet esprit que nous continuerons à nous opposer à toute initiative unilatérale qui irait à l'encontre de ces valeurs et principes.

Je vous remercie.